



Rendez-vous au CNAAG les 29 et 30 novembre !

Le 16^e Congrès National de l'Animation et de l'Accompagnement en Gérontologie (CNAAG) se tiendra à Saint-Malo les 29 et 30 novembre 2022. Le Conseil Scientifique et d'organisation du congrès nous présente cet événement.

Quel est le rôle des congrès CNAAG ?

Le CNAAG est organisé par le Groupement des Animateurs en Gérontologie (le GAG). Le GAG, regroupe des professionnels impliqués dans l'animation avec les personnes âgées ainsi qu'une trentaine d'associations locales ou de groupes locaux. Le GAG a œuvré en priorité pour le développement de la professionnalisation des intervenants en animation avec les personnes âgées. Cette professionnalisation était et demeure une condition indispensable à l'amélioration de la qualité des services aux personnes âgées.

Comment adhérer au GAG ?

Par email : contact@anim-gag.fr
 GAG - Groupement des Animateurs en Gérontologie
 Président de l'association : Cédric Paris

Le congrès national existe depuis 2006, il se déroule tous les ans en novembre et il réunit environ 500 participants dont 75 % sont des animateurs. Il s'agit du congrès d'une nouvelle profession, celle des animateurs auprès de personnes âgées, et il est ouvert à d'autres accompagnants des personnes âgées. Il représente incontestablement le plus important regroupement national et régulier sur ce créneau de l'animation en direction des publics âgés.

Le thème de cette année est « rendre possible la parole pour les personnes âgées ». Que signifie-t-il et quels sont les enjeux de ce congrès ?

Ce thème a été, comme tous les ans, décidé par le comité scientifique en prenant en compte les évaluations du congrès précédent (Grenoble, novembre 2021). La crise du COVID a aussi été une période d'isolement, durant laquelle les personnes âgées ont été peu écoutées ou entendues, et dont les aspirations ont été ignorées ; tout a été fait « pour eux », mais sans leur avis. Dans une démarche d'animation, donc d'humanité et de citoyenneté, il était essentiel de se recentrer sur la parole des anciens. Les participants au CNAAG retrouveront les modalités qui ont fait le succès de nos congrès et contribué à l'émergence d'une profession : des conférences thématiques, des débats, des analyses de situations, des carrefours d'échanges, des expériences réelles, le concours « Anim Awards », et surtout... des échanges ! Soucieux de voir évoluer l'animation vers les nouvelles attentes des plus âgés, le CNAAG ouvrira très largement ses débats et échanges entre professionnels et tous ceux qui veulent s'associer à leurs réflexions.

Quel est le programme de cette 16^e édition ?

Le congrès est construit sur une diversité de dispositifs pédagogiques (conférences, tables rondes, ...), avec des modalités issues de l'animation (carrefour d'échanges, analyses de pratiques, élaboration collective de références, regards croisés sur une thématiques plutôt qu'un discours dogmatique) ainsi qu'un concours de référence du secteur, les « Anim Awards », lors duquel sont présentés et primés des projets d'animation en lien avec le thème du congrès.

Quels partenaires vous accompagnent durant la préparation du congrès ?

Il regroupe des partenaires divers ayant comme point commun la volonté de déployer des solutions et des technologies dans le secteur de l'animation pour les personnes âgées. Nous disposons également de partenariats historiques avec la presse, telle que CultureAvie, AgeVillage, et bien d'autre !

Comment ont évolué les besoins des personnes âgées ces dernières années, et quel a été l'impact du COVID a cet égard ?

Nous voyons depuis plusieurs années l'émergence de la génération d'après-guerre, qui arrive nombreuse et avec des exigences autrement plus fortes que celles de la « génération silencieuse » qui les a précédés. Nos structures sont-elles prêtes ? À l'évidence, non ! Elles restent trop ancrées sur un modèle unique (celui des Ehpad) avec des dominances sur la sécurité et la sanitarisation. Ce modèle est largement refusé par les anciens et leurs familles, mais la majorité des structures continue de l'appliquer, et souhaite même l'étendre. En revanche, le dispositif « l'Ehpad hors les murs » permettrait de renverser ce modèle, en offrant aux personnes âgées la possibilité de bénéficier des mêmes services à leurs domiciles. Ainsi, les deux années de crise sanitaire ont accentué cet écart entre des volontés normatives et des demandes d'adaptation.

Comment imaginez-vous l'évolution de l'accompagnement en gérontologie pour ces prochaines années ?

Les solutions seront inévitablement tournées vers un respect des volontés des personnes âgées, avec un fonctionnement démocratique et participatif au sein duquel les projets de vie seront essentiels. Les démarches d'accompagnement social des personnes âgées deviendront un axe d'adaptation des structures ainsi que de développement et de diversification des services, car les systèmes de sanitarisation ont démontré qu'ils ne peuvent pas répondre à toutes les aspirations du public âgé.

